



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 51034

### Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inégalité des retraités des professions indépendantes face aux prestations maladie. Il lui rappelle que les retraités affiliés au régime d'assurance maladie des professions indépendantes acquittent des prélèvements identiques aux retraités affiliés au régime général, mais ne bénéficient pas pour autant de prestations identiques. Il insiste, par exemple, sur le fait que comme les salariés retraités, les professions indépendantes cotisent aux taux de 6,20 % de CSG, mais leurs prestations maladies demeurent inférieures de quatre points ! Il lui demande donc quelles mesures compte prendre le gouvernement pour remédier à cette iniquité entre citoyens, et lui rappelle à cette occasion les recommandations pertinentes du Conseil constitutionnel en vue d'aligner ce régime général d'assurance maladie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Briand](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51034

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 septembre 2000, page 5332